



Des coquillages sûrs et conformes : maîtrisez l'enjeu des substances perfluorées (PFAS) !

Depuis le **1^{er} janvier 2023**, la Commission Européenne impose des **teneurs maximales de PFAS** (contaminants per- et polyfluoroalkylés) dans les denrées alimentaires (Règlement UE 2022/2388).

Ces substances, classées parmi les **polluants chimiques persistants**, sont aujourd'hui au cœur des **préoccupations sanitaires et réglementaires**. Utilisées dans de nombreux produits du quotidien (revêtements antiadhésifs, emballages alimentaires...), elles peuvent contaminer l'environnement et se retrouver dans **l'eau et les aliments** (viandes, œufs, poissons, crustacés, mollusques).

Nos atouts —

Nous vous accompagnons pour **garantir votre conformité réglementaire et la sécurité sanitaire de vos productions**.

- **Prélèvements réalisables sur site** selon les normes en vigueur
- **Analyses réglementaires** : contrôle des 4 PFAS obligatoires (PFOS, PFOA, PFNA, PFHxS) et de leur somme sur les produits de la mer selon le règlement (UE) 2023/915 qui intègre les teneurs maximales suivantes :

Teneurs maximales réglementaires en µg/kg de poids frais pour les crustacés et mollusques bivalves	PFOS	PFOA	PFNA	PFHxS	Somme
	3,0	0,7	1,0	1,5	5,0

acide perfluorooctane sulfonique (PFOS), acide perfluorooctanoïque (PFOA), acide perfluorononanoïque (PFNA) et acide perfluorohexane sulfonique (PFHxS)

- **Méthode analytique de pointe** par technique QuEChERS- LCMSMS
- **Rapport d'analyse exhaustif** avec comparaison aux seuils réglementaires

Sécurisez votre commercialisation, rassurez vos clients, respectez la réglementation. Contactez-nous dès aujourd'hui pour renforcer la sécurité sanitaire de vos productions !

Pourquoi agir ?

- Les PFAS présentent des **risques majeurs pour la santé** : persistance, bioaccumulation, toxicité, certains sont cancérogènes.
- Les produits de la mer constituent des **sources d'exposition aux PFAS** notamment les crustacés et les mollusques.
- Les **autorités et consommateurs** exigent des **garanties sanitaires**.
- Des **seuils réglementaires stricts** sont en vigueur : ne prenez aucun risque !

NOS PETITS +



contact-commercial@qualyse.fr - 05 46 28 12 12
www.qualyse.fr

SERVICE DISPONIBLE À VOTRE ÉCOUTE
DÉLAIS OPTIMUMS
TARIFS AVANTAGEUX